



HORIZON

L'ACTU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PORTES DE MEUSE

TERRITOIRE DE TRADITION TERRE D'INNOVATION



VISITE VIRTUELLE

Découvrez le patrimoine des Portes de Meuse : **scannez pour plonger** dans l'histoire de la fonderie d'art et d'ornement d'Écurey

QUI FAIT QUOI ?

Les compétences intercommunales

p.4

ENVIRONNEMENT

Points d'Apport Volontaire (PAV)

p.12

AGENDA

Les manifestations intercommunales

p.20



SANS MUTUALISATION, POINT DE SALUT

Cela fait désormais sept ans que notre Communauté de communes a vu le jour.

Sept ans que nous avons su fusionner trois anciennes intercommunalités pour créer un outil adapté aux enjeux du territoire.

Sept ans que les Portes de Meuse s'efforcent de répondre au mieux aux besoins des habitants et des acteurs locaux.

Cette aventure collective est avant tout une réussite humaine. Sans les hommes et les femmes qui la construisent au quotidien, rien ne serait possible. Je pense bien sûr aux élus communautaires mais aussi et surtout à nos 180 salariés. Ce nombre peut paraître important. Mais au regard de l'étendue de notre territoire, composé de 51 communes et des compétences que nous assurons, les bras ne seront jamais assez nombreux pour garantir un service public de qualité et de proximité. Dans nos écoles, dans nos crèches nos garderies, nos cantines, etc. À nos équipes techniques, à nos équipes administratives, je veux exprimer toute mon admiration et tout mon soutien pour le travail accompli chaque jour avec cœur et efficacité.

L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, LE SENS DE NOS ACTIONS

Ils sont le symbole de ce que nous accomplissons depuis notre création il y a déjà sept ans. Ils incarnent cet intérêt communautaire qui représente le ciment de notre intercommunalité. Nous l'oublions trop souvent mais si nous n'avions pas su mettre en commun nos ressources et permis cette coopération entre les communes, les voiries ne seraient pas de la qualité actuelle par exemple et nous n'aurions pas une politique d'enlèvement des ordures ménagères maîtrisée. Plus globalement, nos services publics de proximité seraient moins nombreux et surtout de moins bonne qualité. Le nier ou le remettre en question, c'est aller purement et simplement contre les intérêts des habitants et de tous les acteurs du territoire.

Cet intérêt communautaire, c'est le sens de nos actions. Dans ce nouveau numéro de votre magazine d'information, je vous invite à découvrir l'ensemble des projets et des services rendus possibles grâce à l'existence des Portes de Meuse.

Michel LOISY

Président de la Communauté de Communes
des Portes de Meuse

| | |
|--------------------------|-------|
| COUP DE CŒUR | p. 3 |
| QUI FAIT QUOI ? | p. 4 |
| INTRAMUROS | p. 6 |
| GRANDS PROJETS | p. 7 |
| DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | p. 10 |
| ENVIRONNEMENT | p. 12 |
| SANTÉ - SOCIAL | p. 14 |
| SPORT | p. 16 |
| TOURISME | p. 17 |
| HABITAT & URBANISME | p. 18 |
| AGENDA | p. 20 |

Retrouvez toutes les infos
et notre actualité sur
www.portesdemeuse.fr



www.facebook.com/PortesDeMeuse/



Téléchargez gratuitement
notre application
sur votre smartphone : **IntraMuros.**

Directeur de la publication :

Le Président des Portes de Meuse.

Réalisation : **Agence Les 80 Degrés.**

Impression : **Lorraine Graphic Imprimerie.**

Crédits photos : **www.shutterstock.com, Puissance TV**

Tirage : **8 500 exemplaires.**



DÉJÀ D'AUTRES ENVIES DE ROMANS !

« J'écris sur des sujets de société qui me semblent importants. J'aimerais consacrer mon prochain roman aux soignants et plus particulièrement à la maladie d'Alzheimer, pour mettre en lumière le travail de ces personnes qui au jour le jour permettent aux anciens d'avoir de belles fins de vie. Mais comme pour mes autres romans, le ton sera plutôt léger. »

« ÉCRIRE M'A AIDÉE À FAIRE MON DEUIL »

Meusienne depuis 29 ans, Blandine BERTAUX est romancière et réside à L'Isle-en-Rigault. Elle a choisi de faire évoluer ses personnages dans son cadre d'adoption. Une façon de valoriser son territoire tout en évoquant des sujets de société qui lui tiennent à cœur.

Blandine BERTAUX ne s'imaginait pas écrivaine. Institutrice pendant toute sa carrière (et retraitée depuis septembre), ce sont les circonstances de la vie qui l'ont invitée à prendre la plume : « J'ai perdu 4 de mes proches, dont mes parents, en 5 ans. J'ai eu beaucoup de mal à faire mon deuil ».

Au cours de cette période difficile, une histoire a commencé à germer puis grandir dans son esprit, jusqu'à ne plus la lâcher : « Ça me réveillait la nuit, j'avais des idées qui me venaient sans arrêt, cette histoire tournait en boucle dans ma tête ! ». Sur les conseils de son époux, elle décide de coucher ces idées sur le papier. Elle écrira le premier chapitre d'une seule traite !

Les sujets de ses romans sont inspirés de sa vie et de ses rencontres, bien que cela reste des œuvres de fiction. Son premier roman, « Un cœur en exil », est ainsi consacré au sujet du deuil. Le second, « Le goût des promesses », évoque la maltraitance.

« Quand j'étais enfant, trois de mes cousins étaient maltraités et cela m'a beaucoup marquée. J'ai également été témoin de situations dramatiques en tant qu'enseignante, donc c'est un sujet auquel j'ai été confrontée et qui me tient à cœur » avoue-t-elle.

IMPLIQUÉE DANS LE PROJET DE RECONVERSION DES ANCIENNES PAPETERIES DE JEAND'HEURS

C'est aussi un moyen d'avancer : grâce à ses livres, Blandine BERTAUX a pu faire son deuil et a fait de belles rencontres : « Des lecteurs sont déjà venus me voir en me disant avoir pu faire leur deuil grâce à mon livre. C'est très touchant de savoir que cette histoire a fait avancer d'autres personnes, comme elle m'a fait avancer moi ».

Meusienne d'adoption, l'ancienne institutrice a souhaité situer ses romans dans son territoire de cœur : « J'adore la Meuse ! Pour moi c'était

important d'y situer mes personnages. Si je peux faire connaître ce petit coin de Meuse, c'est un plaisir supplémentaire ! ». La nature a d'ailleurs une place toute particulière dans son processus d'écriture : « J'aime écrire depuis mon bureau, qui offre un accès direct à la nature grâce à une grande baie vitrée. C'est une chance d'avoir le chant des oiseaux en fond sonore ! ».

Son amour pour le département l'a aussi amenée à s'impliquer dans des projets locaux, comme celui de la reconversion des papeteries de Jeand'Heurs et l'association Plume, regroupant une quarantaine d'auteurs meusiens, dont elle est secrétaire. « Le travail sur l'Histoire, dont celle du site de Jeand'Heurs, m'intéresse beaucoup. Et avec l'association Plume, nous œuvrons à la diffusion de la littérature et de la culture pour tous : nous faisons des interventions gratuites dans les crèches, les EHPAD, les écoles maternelles, etc. » souligne-t-elle.



QUI FAIT QUOI ?

Depuis 2015 et la loi NOTRe, un grand nombre de responsabilités ont été transférées des communes vers les intercommunalités. Les communes peuvent également faire le choix de transférer volontairement certaines de leurs compétences à l'intercommunalité. Qui fait quoi sur le territoire des Portes de Meuse ? On vous aide à vous y retrouver !



LES COMPÉTENCES DE VOS COMMUNES

En France, une mairie exerce un ensemble de compétences essentielles pour le bon fonctionnement de la vie locale, définies par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Parmi ses missions obligatoires, elle assure notamment l'état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès), la création des voiries communales et la sécurité de ses usagers, l'aménagement de l'espace, le logement social, la gestion des espaces verts mais aussi la protection de l'environnement.



La Communauté de Communes des Portes de Meuse a plusieurs natures de compétences, retrouvez dans l'infographie suivante le nombre d'ETP (Équivalent Temps Plein) associé à la mise en œuvre de chaque service/compétence :

>> Les compétences obligatoires sont exercées par toutes les intercommunalités de France :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : projets de reconversion des anciennes papeteries de Jeand'Heurs, de stade d'eaux vives à Ancerville, de cuisine centrale et schéma de mutualisation = 1 ETP.

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan d'urbanisme local, document d'urbanisme : PLUi, instruction des permis de construire = 2,5 ETP.

- Développement économique, zones d'activités, aides aux entreprises, commerces, pépinières d'entreprises = 2 ETP.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations = 0,5 ETP.

- Collecte et traitement des déchets ménagers : collecte en porte à porte, points d'apport volontaire, déchetteries, facturation = 1 ETP.

>> Les autres compétences :

- Protection et mise en valeur de l'environnement : Zones Natura 2000 = 0,5 ETP.

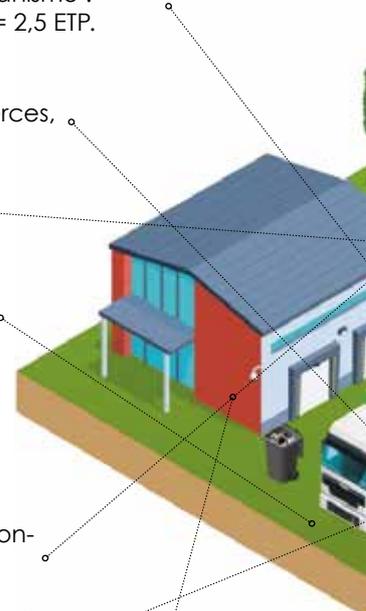
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire : OPAH = 0,5 ETP.

- Scolaire et périscolaire : fonctionnement des 14 écoles intercommunales, 14 garderies et 14 cantines = 56,5 ETP.

- Extrascolaire : fonctionnement des Centres de loisirs intercommunaux = 12 ETP.

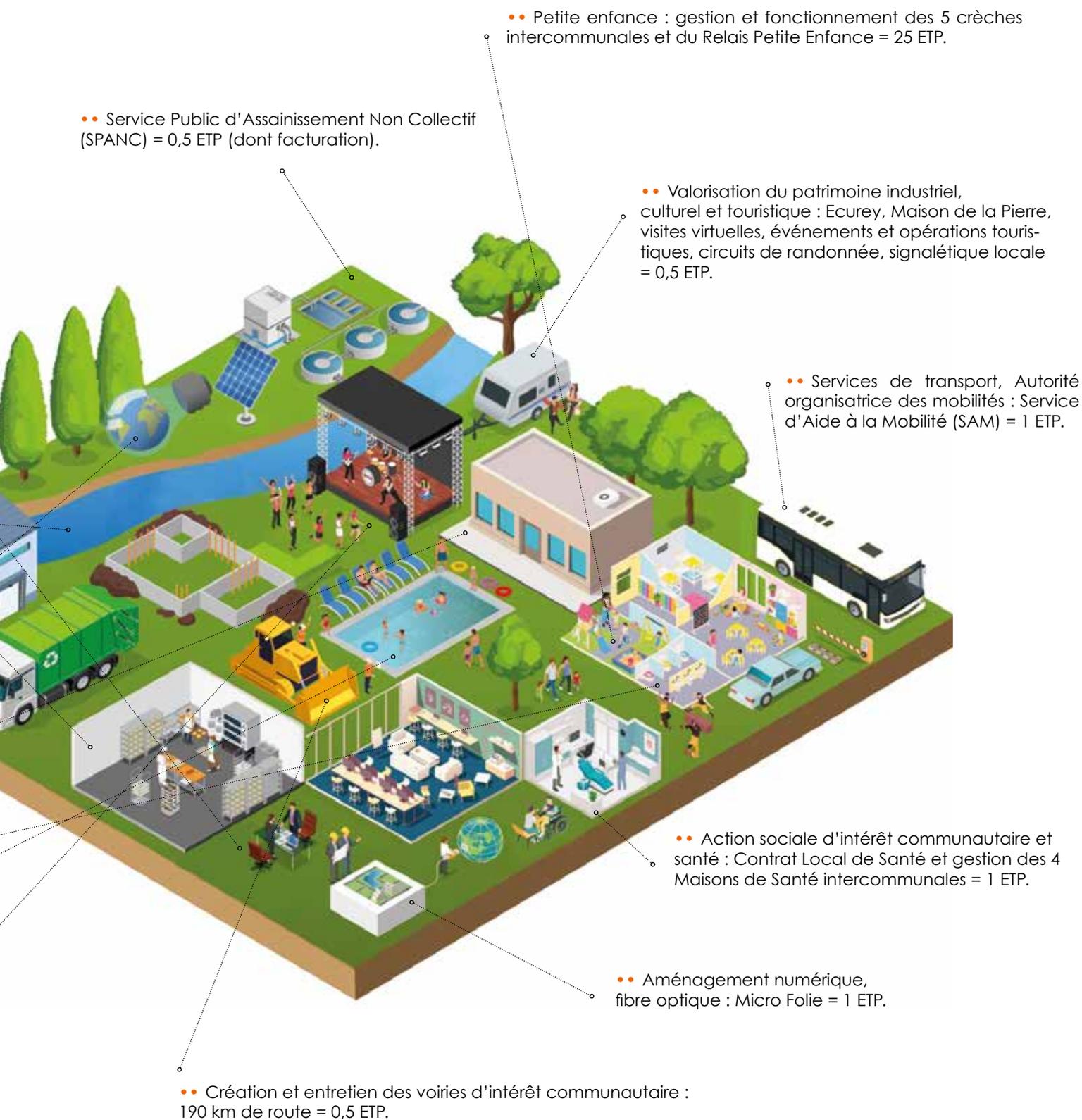
- Gestion des 5 gymnases intercommunaux et interventions sportives en milieu scolaire = 2 ETP.

- Politique culturelle : Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle et École Intercommunale de Musique (3 antennes) : 7 ETP.



POURQUOI FAIRE UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES ?

L'objectif des intercommunalités est, pour un ensemble de communes, de joindre leurs forces pour réaliser des projets communs. Cela permet de réaliser des économies et de gagner en efficacité. Le transfert de compétences permet ainsi à un groupement de communes de mettre en commun leurs moyens pour un projet particulier.



•• Services administratifs (fonctions supports) : accueil, comptabilité, ressources humaines, directions, marchés publics = 10 ETP.

•• Service technique : entretien des espaces verts et des 100 bâtiments intercommunaux = 4 ETP.

BOÎTE À IDÉES

Bonjour nous venons de recevoir notre facture d'ordures ménagères et je constate que cette facture n'est toujours pas mensualisable. Est-ce envisageable ?

La mensualisation des factures d'ordures ménagères sera disponible dans le courant de l'année 2024 : nous diffuserons toutes les informations utiles dès que ce nouveau service sera opérationnel.

Pourquoi ne pas avoir un accès Vieillesse Dépendance pour ajouter des infos sur MARPA, maison de retraite, foyer du type Fanfan la tulipe, accueil de jour, pour soulager les aidants ?

Nous avons publié dans les précédents numéros du magazine Horizon diffusés en 2023 et disponibles sur notre site web des articles consacrés à l'EHPAD de Gondrecourt-le-Château et à la MARPA de Dammarie-sur-Saulx. Pour compléter, vous trouverez dans ce nouveau numéro une page consacrée à ce sujet dans la rubrique « Santé - Social ». Et nos services restent disponibles pour tout complément d'information, Mme Isabelle CEREDA : i.cereda@portesdemeuse.fr

Dans le cadre du tri sélectif et du tri des déchets verts, il serait intéressant de pouvoir avoir des composteurs en partie financés par le regroupement de communes.

Une commande de composteurs est justement en cours avec le SDED 52, de fabrication française avec du bois de qualité (douglas), ils seront bientôt disponibles auprès de la Communauté de communes : les tarifs et modalités de commande seront précisés sur notre site web, notre Page Facebook et IntraMuros.

Un habitant de Villers-le-Sec doit parcourir 19km pour déposer ses déchets à la déchetterie de La Houlette ou 18km pour celle d'Abainville. Dans le cadre des économies d'énergie, pouvez-vous me dire s'il existe une convention de réciprocité entre la déchetterie de Ligny-en-Barrois située à 7km et les autres déchetteries des Portes de Meuse ?

Nous avons engagé des négociations à ce sujet avec la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, mais les conditions financières d'accès proposées ne nous permettent malheureusement pas de mettre en œuvre une convention de réciprocité.



TÉLÉCHARGEZ INTRAMUROS, L'APPLICATION SMARTPHONE GRATUITE DU TERRITOIRE

SCANNEZ CE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER ET INSTALLER INTRAMUROS :

Suivez l'actualité et recevez les informations utiles de votre mairie, de l'intercommunalité, des associations et des autres contributeurs du territoire !

NOUS RÉPONDONS A TOUTES VOS QUESTIONS :

Cher utilisateur «XF8whrreU4PQDwRU55lwh94wlo1», comme nous l'avons déjà expliqué, l'application IntraMuros est parfaitement anonyme, vous pouvez néanmoins choisir de décliner votre identité et de mentionner vos coordonnées afin de permettre à nos services de revenir directement et rapidement vers vous pour répondre à vos questions. Cependant, chaque utilisateur est associé à un identifiant anonyme unique, aussi, nous constatons que le vôtre correspond à de nombreuses interpellations au sujet de l'évolution nécessaire de notre politique de collecte des déchets, dont voici quelques extraits : «Je brûlerai les cartons et papiers», «je brûlerai tout ce qui peut être brûlé même si c'est interdit», «je mettrai tout dans le sac noir», etc. Nous avons donc le plaisir de vous proposer dans ce nouveau numéro de notre magazine d'information deux pages entièrement consacrées à la modification des modalités de collecte des déchets, afin d'expliquer à nouveau les enjeux économiques et écologiques de cette stratégie.

Et pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter nos services : contact@portesdemeuse.fr // 03 29 75 97 40 // @PortesDeMeuse.

Dans l'attente, nous vous remercions pour vos très nombreuses contributions.

DES GRANDS PROJETS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES HABITANTS

Parce qu'une intercommunalité est également un territoire de projets, nos grands projets d'aujourd'hui feront le territoire de demain. Des choix qui impulsent une dynamique, dans la lignée de nos grandes orientations. Focus sur les projets en cours et à l'étude.

PROJET EN COURS

LA MUTUALISATION INTERCOMMUNALE, POUR PLUS D'EFFICACITÉ

À l'image de ce qui peut se faire dans de nombreux territoires ruraux, la Codecom travaille depuis quelques mois à la mutualisation des moyens communaux et intercommunaux, dans un objectif de rationalisation des coûts et de mise à disposition des compétences au bénéfice du plus grand nombre. Cette réflexion a abouti à la définition d'un schéma de mutualisation.

Après un travail de définition des besoins en concertation avec les communes du territoire, les élus communautaires ont validé le schéma de mutualisation des moyens communaux et intercommunaux. Celui-ci s'articule autour de 5 objectifs :

- Acheter en commun des fournitures ou des services afin de réaliser des économies d'échelle.
- Améliorer l'accès de la population au Numérique en fédérant les acteurs du territoire.
- Mettre en place un réseau d'échange pour les secrétaires de mairies afin de favoriser l'entraide et leur formation.
- Créer un service technique mutualisé pour mettre à la disposition des communes demandeuses des agents et du matériel afin de gérer leurs espaces verts, leurs voiries et leurs bâtiments.
- Apporter une aide aux communes pour la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement (paysager et urbain, petit patrimoine, rénovation de bâtiments...).



LA MISE EN ŒUVRE DE LA MUTUALISATION A SUIVI LES ÉTAPES SUIVANTES :

- >> Schéma présenté lors du conseil communautaire du 12 juillet 2023.
- >> Consultation des communes pour avis durant 3 mois.
- >> Approbation du schéma en Conseil de communauté le 12 décembre 2023.





« Les récentes inondations en Nord-Pas-de-Calais ont prouvé la nécessité absolue de former les secours à s'adapter à ce type de contexte. Un module spécifique intégré à la conception du stade d'eaux vives permet l'organisation d'exercices de sauvetage pour les équipes nautiques et de manœuvres pour les véhicules dans le parcours. Pour les sapeurs-pompiers des SDIS Meuse, Haute-Marne et Marne, cela veut dire un outil totalement adapté à leurs besoins, à proximité, et avec un débit garanti, ce qui facilite grandement la planification des journées de formation. Pour la population, ce sont des équipes de pompiers qui seront plus aptes à les secourir dans des contextes climatiques extrêmes. »

Jean-Louis CANOVA,

Vice-Président en charge
des Grands projets et des relations
extérieures

LES PROJETS À L'ÉTUDE

UN STADE D'EAUX VIVES SUR LA MARNE À ANCERVILLE, POUR UNE PLURALITÉ D'ACTIVITÉS ET DE PUBLICS

L'étude menée par l'intercommunalité pour la transformation de l'actuelle base nautique d'Ancerville en véritable complexe d'eaux vives se poursuit. Alimenté via une prise d'eau gravitaire sur la Marne, un chenal sinueux d'environ 150 mètres serait créé en parallèle de la rivière (sur la rive droite).

Le club de canoë-kayak d'Ancerville Bar-le-Duc (ABCK), installé sur le site et classé dans le top 5 national, bénéficierait ainsi de véritables conditions d'eaux vives pour l'entraînement des sportifs et les compétitions. La possibilité de pratiquer le kayak-cross (ou slalom extrême : après un départ spectaculaire de plus de 2 mètres de hauteur, 4 athlètes font la course tout en intégrant passage de portes et manœuvre à 360° sur leur parcours) est également à l'étude.

Le site ne serait pas exclusivement voué aux sportifs du club puisque tout-un-chacun pourrait s'adonner aux plaisirs de l'eau vive en pratiquant des activités à la fois sportives et ludiques : airboat, hydrospeed, bouée, surf, etc.

Ce site pourrait également être utilisé par les sapeurs-pompiers pour leurs exercices en conditions d'immersion et d'inondation.

L'implantation de turbines hydroélectriques permettrait quant à elle de pouvoir fournir une partie des besoins du site en électricité renouvelable, et de revendre l'excédent.

La poursuite des études pourra permettre à la Communauté de communes de se rapprocher des collectivités voisines et des sites touristiques majeurs du secteur, potentiels partenaires de ce projet.

UNE NOUVELLE VIE POUR LES PAPETERIES DE JEAND'HEURS ?

Suite aux ateliers participatifs organisés l'an dernier, la réflexion citoyenne quant au devenir du site des anciennes papeteries de Jeand'Heurs se prolonge avec :

- La visite d'autres sites réhabilités.
- Un travail de recherche et de collecte d'archives sur l'usine, en vue d'écrire l'histoire du site.
- Un projet d'espace street art pour valoriser cette pratique artistique développée spontanément depuis la fermeture des papeteries.

Si vous souhaitez prendre part à ces démarches citoyennes, renseignez-vous auprès de **Alice PESCHELOCHE, Responsable des Grands projets intercommunaux** : 06 72 63 19 79 // a.pescheloch@portesdemeuse.fr.

Scannez ce QR Code pour retrouver l'actualité de la réflexion sur le site de Jeand'Heurs :

.....



Chantier bénévole de défrichage de l'espace Street Art (Jeand'Heurs 2023).



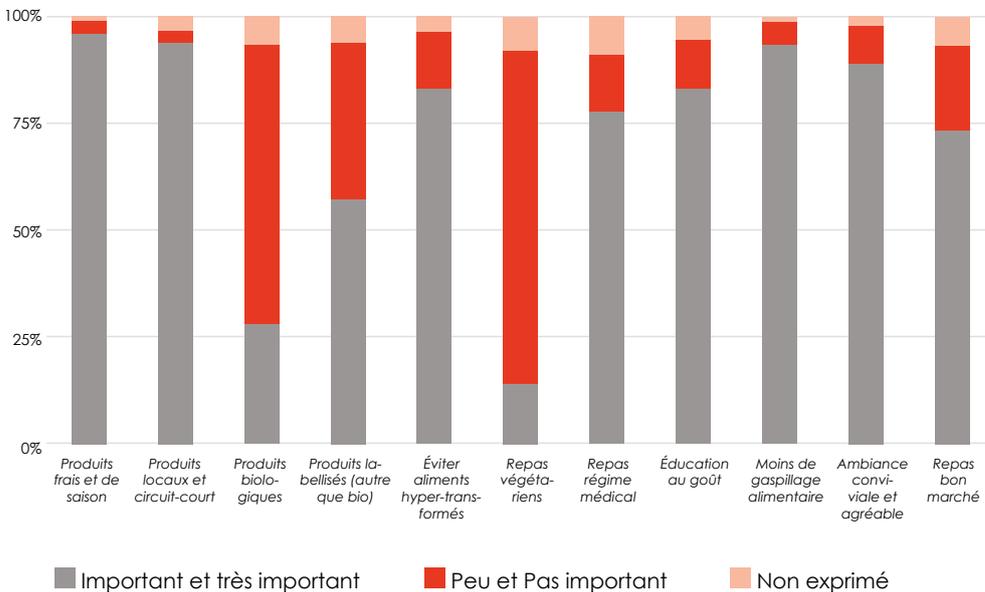
Visite de la récente cuisine centrale de Thierville-sur-Meuse, conçue pour produire 1500 repas/jour, elle emploie 31 personnes en situation de handicap intellectuel et psychique, aidées par 4 salariés professionnels.

UNE CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE

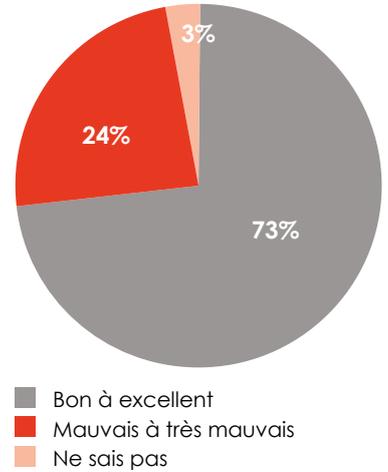
Le projet de création d'une cuisine centrale intercommunale est à l'étude. Afin de pouvoir juger de sa pertinence et d'obtenir un retour des usagers du service de restauration actuel, ce projet a fait l'objet d'un sondage auprès des familles que nous remercions pour leur implication. En voici les résultats principaux :

Les parents disent ne pas être suffisamment informés sur le service, particulièrement sur son fonctionnement global (préparation, livraison et service des repas) et la provenance des aliments et plats consommés. En tant que parents, vous souhaitez être mieux informés quant au service de restauration scolaire et participer aux réflexions relatives au projet de cuisine centrale (consultation, groupe de travail).

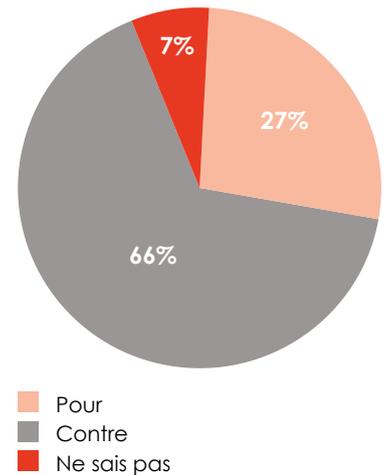
EMPLOI DE PRODUITS FRAIS ET LABÉLISÉS (BIO OU AUTRE)



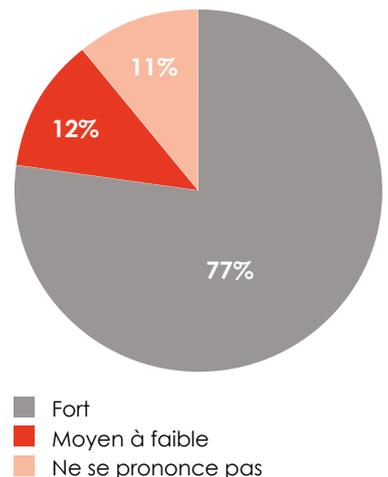
QUELLE EST VOTRE APPRÉCIATION GLOBALE DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ?



POUR OU CONTRE UNE TARIFICATION DU REPAS DÉPENDANT DU NIVEAU DE REVENU ?



QUEL EST VOTRE INTÉRÊT VIS-À-VIS DU PROJET DE CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE ?





UNE NOUVELLE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES À LA HOUPETTE



Notre territoire se dote d'une nouvelle pépinière d'entreprises à La Houquette (Cousances-les-Forges). Visant à soutenir l'activité économique, elle vient en complément de la pépinière de Gondrecourt-le-Château, et ouvrira ses portes au printemps 2024. L'ancienne antenne administrative intercommunale a été requalifiée afin de compléter l'offre économique locale, dans un usage en lien avec sa géolocalisation au sein d'une zone d'activité économique, idéalement située aux abords de la RN4 et à proximité de Saint-Dizier, pour proposer aux entreprises :

- >> 7 Bureaux de 12 à 21 m².
- >> 1 Cuisine commune.
- >> 1 Salle de réunion.
- >> Des services de reprographie et d'accueil.

CONTACT

POUR + D'INFOS :

Angèle PARIS, Animatrice pépinière d'entreprise
03 29 45 79 65 – pepiniere@portesdemeuse.fr

Claire JUBERT,
Responsable du Service Développement Économique
07 72 37 96 46 – c.jubert@portesdemeuse.fr

Côté tarifs, les loyers sont progressifs sur 4 ans et démarrent à 4 € HT le m²/mois.

De quoi s'installer sereinement !



LUNA TRADITION BOIS

Charpentier depuis 14 ans, Alexandre LUNA et son entreprise Luna Tradition Bois, proposent depuis novembre 2020 leurs services de charpente, couverture et construction bois autour de Sommelonne. Passionné par son métier, Alexandre est allé à bonne école puisqu'il a fait son apprentissage chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France : « c'est énormément de travail, de 6h du matin à la fin de la journée, avec des cours du soir et des maquettes à tailler. On travaille un samedi sur deux ; le dimanche on avance sur nos maquettes, plus les formations (taille d'escaliers, conception de charpente, etc.), et tout ce qui est organisation, gestion, savoir-faire traditionnel. Tout ce qu'il faut pour devenir un bon chef d'entreprise ! ».

Après un passage par plusieurs entreprises, dont Le Bras Frères où il a été chef d'équipe pendant 6 ans, Alexandre a donc logiquement eu envie de lancer sa propre activité. « J'avais envie de me mettre à mon compte depuis mon apprentissage et je me suis dit que c'était le bon moment, que j'avais acquis tout le savoir nécessaire » témoigne-t-il.

Luna Tradition Bois, c'est aujourd'hui une équipe de trois personnes : Alexandre s'est entouré d'un ouvrier charpentier, ancien Compagnon aussi, et d'un apprenti en formation chez les Compagnons à Nancy, en couverture-zinguerie. Ils interviennent dans un secteur d'une trentaine de kilomètres autour de Sommelonne sur des chantiers ossature bois, charpente traditionnelle, appentis en bois, rénovation de couverture, etc.

« La pépinière d'entreprises de La Houquette est née de la volonté de la Commission Développement économique de doter ce secteur d'un outil équivalent à la pépinière de Gondrecourt-le-Château, qui rencontre un succès indéniable, preuve que la demande est forte.

Côté aides directes aux entreprises, 192 000 € ont été versés aux entreprises en 2023. Nous avons satisfait toutes les entreprises qui nous ont contactés et qui correspondaient aux critères d'attribution de notre règlement d'aide. Nous souhaitons continuer dans cette lignée afin de soutenir l'économie locale, en particulier sur l'emploi.

En soutien à l'emploi également, le forum emploi édition 2023 a connu une plus forte fréquentation que l'édition 2022 et les entreprises présentes étaient plus nombreuses. Nous poursuivrons avec le souhait d'améliorer ce dispositif ! »

Francis THIRION, Vice-Président en charge du Développement Économique.



IBORNE

Installés à la pépinière d'entreprises de Gondrecourt-le-Château depuis juin 2023, Loredana GROSS et Meddy WARNOTTE ont créé leur entreprise, Iborne, en mai. Spécialisés dans l'installation de fibre optique et de bornes de recharge de véhicules électriques, ils interviennent actuellement sur un large territoire, avec l'envie de rejoindre ensuite notre région pour développer plus particulièrement leur activité d'installation de bornes électriques.

« Côté fibre optique, la Lorraine est quasiment 100% équipée, donc nous sommes actuellement en Bretagne pour équiper toute la partie immeubles du Finistère sud en fibre optique. Ensuite, nous souhaitons développer des chantiers en Lorraine ou dans les régions voisines pour les bornes de recharge électrique » précisent les associés.

Auparavant ils étaient tous les deux salariés chez ITFR, une entreprise de 15 personnes, pendant 5 ans pour le déploiement de la fibre optique dans le Grand Est. L'expertise acquise leur a donné envie de créer leur propre activité et de la diversifier pour lui assurer une belle longévité.

BILAN DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES

La Codecom des Portes de Meuse soutient le développement des entreprises sur son territoire. Notamment au travers d'aides financières à l'investissement, à l'emploi ou encore à l'achat de véhicule. Bilan des aides octroyées en 2023 :

| | | | |
|---------------------------|-----------|----------------------------|---------------------|
| Nombre de dossiers | 45 | Budget total | 192 171,55 € |
| Investissement | 36 | Dont Investissement | 113 071,55 € |
| Véhicule | 4 | ↳ Dont Véhicule | 6 173 € |
| Emploi | 29 | Dont Emploi | 79 100 € |

Certains dossiers comportent plusieurs projets.

Atelier de sensibilisation Chorus Pro (animation CCI/CMA et cocktail déjeunatoire) le 26 mars 2024 à 12h sur le site intercommunal d'Écurey, dans les locaux de la Communauté de communes. Inscription auprès de Claire JUBERT : c.jubert@portesdemeuse.fr

>> CELA REPRÉSENTE LE SOUTIEN DE 47 CRÉATIONS OU REPRISES D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE.

JOB DATING

Après une première édition réussie du forum emploi en mars 2023 à Gondrecourt-le-Château, les différents partenaires ont souhaité renouveler l'expérience, cette fois à Ancerville, en fin d'année dernière. Avec toujours le même objectif : aider recruteurs et personnes en recherche d'emploi à se rencontrer pour favoriser les opportunités.

Le 8 novembre 2023, une centaine de personnes ont profité des stands proposés par le forum « Un emploi près de chez vous », porté par la Communauté de Communes des Portes de Meuse et la Maison de l'Emploi, en partenariat avec Pôle Emploi, Cap Emploi et les missions locales, avec le soutien financier de la Région Grand Est.

Demandeurs d'emploi, personnes en recherche de stage ou désirant changer de travail se sont succédées sur les 45 stands permettant de découvrir des entreprises du BTP, de la forêt, de l'agriculture, du service à la personne, du transport ou de la petite enfance, mais aussi organismes de formation et collectivités.





POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : DE NOUVELLES HABITUDES POUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

Dans le courant du premier semestre 2024, une partie des habitants de la Codecom commencera à utiliser les points d'apport volontaire pour la collecte des déchets recyclables. De nouvelles habitudes qui répondent à des impératifs réglementaires et économiques.

Suite à un retard de fabrication des conteneurs, la collecte des déchets recyclables en points d'apport volontaire (PAV) démarrera début mars sur la première partie du territoire. Le déploiement des PAV répond à la fois à des objectifs environnementaux et économiques. Il permettra en effet de mieux valoriser les matériaux triés, tout en limitant les coûts liés à leur collecte.

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET RELATIF AU TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

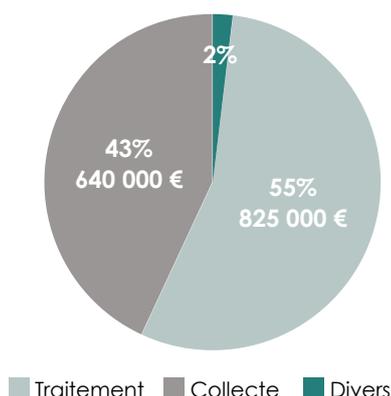
Le budget des Ordures Ménagères est un budget spécifique qui doit être obligatoirement équilibré. Les recettes générées doivent donc obligatoirement être égales aux dépenses. Ainsi, la Codecom ne peut ni réaliser de bénéfices sur ce budget, ni être déficitaire. Si les dépenses augmentent (coût de traitement ou de collecte des déchets, achat des sacs de tri...), les recettes doivent également augmenter pour que le budget reste à l'équilibre.

Grâce à votre implication dans les gestes de tri et à la mise en place de l'extension des consignes de tri en 2023, nous pouvons déjà observer une amélioration significative des quantités de déchets recyclables et une baisse des déchets non valorisables.

cependant pas augmenter la facture des habitants, il a fallu trouver un moyen de réduire les dépenses. Après avoir réussi à maîtriser les coûts de traitement des déchets grâce à l'intégration du SDED 52, il fallait s'intéresser au coût de collecte. Cela passait nécessairement par la réorganisation de la collecte.

Le choix de la collecte de proximité avec les PAV répond à ces différents impératifs de maîtrise des coûts, d'efficacité environnementale et de mise à niveau réglementaire. Sans cela, les factures d'ordures ménagères auraient subi d'importantes augmentations. Précisons que le coût supporté par les habitants ne représente qu'une partie du coût global de ce service, le reste étant pris en charge par différents financeurs et le rachat des matières issues du tri des déchets recyclables, la revente de la chaleur et de l'électricité produites grâce à l'incinération des déchets de vos sacs noirs. L'acquisition des conteneurs a ainsi été partiellement prise en charge par les subventions de nos partenaires et par la suppression du prix d'achat des sacs de tri. Les PAV, c'est simplement apporter vos déchets recyclables sur un point de regroupement,

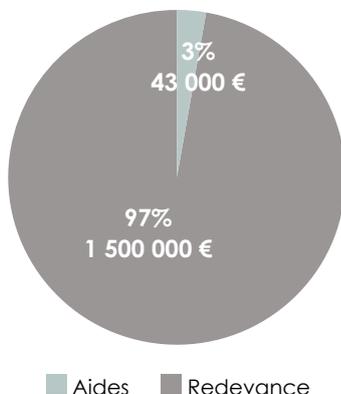
DÉPENSES 2023



POURQUOI CES CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ?

Face à l'augmentation globale des coûts de collecte et de traitement des déchets, la Codecom ne souhaitant

RECETTES 2023



Attention, si les usagers du service de collecte et traitement des déchets ne respectent pas les consignes de tri, en mettant tous leurs déchets (dont les éléments recyclables) dans le sac noir, qui coûte beaucoup plus cher à traiter, l'augmentation du montant de la facture associée à ce service représentera malheureusement la seule solution pour maîtriser ses coûts.



de la même manière que vous le faites pour le verre depuis des années, c'est donc une meilleure maîtrise des flux et des coûts.

UN SYSTÈME PLUS ÉCOLOGIQUE

D'un point de vue écologique, ce système permet de gagner en efficacité

au niveau de la revalorisation des déchets grâce à une meilleure vérification en centre de tri. Il évite également l'utilisation des sacs, qui sont non réutilisables et représentent un coût d'environ 50 000 euros par an. Il permet aussi de réduire la distance globale parcourue par les camions de collecte.

« Via le SDED 52, nous avons intégré un réseau de déchetteries qui permet aux habitants d'accéder à toutes les déchetteries du territoire, ce qui est un vrai confort. Cela a également permis de développer de nouveaux débouchés sur les collectes et de proposer des collectes spécifiques, comme l'amiante. C'est un plus pour les habitants et ça permet d'éviter les dépôts sauvages !

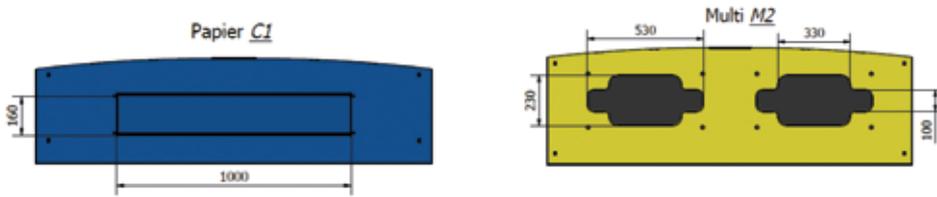
Le SDED 52 organise des travaux pour améliorer les équipements. Une nouvelle signalétique va notamment être mise en place. »

Philippe MALAIZE,
Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable

CARACTÉRISTIQUES DES CONTENEURS

Les conteneurs qui seront mis en place sur le territoire ont une capacité de 4m³. Ils sont en acier galvanisé et comportent des ouvertures réfléchies en fonction des flux de déchet : ouverture « corps creux » pour les emballages en mélange (conteneur jaune) et « corps plats » pour les papiers/cartonnettes (conteneur bleu), comme illustré ci-dessous. Équipés d'un crochet, ils permettent aux usagers de vider facilement leurs déchets dans le conteneur. Afin de limiter la quantité de déchets à transporter au PAV, vous pouvez y déposer vos déchets recyclables lors de vos déplacements quotidiens.

Pour mieux s'insérer dans votre cadre de vie, ces PAV peuvent également être personnalisés (dessins, photos...).



À SAVOIR

Grâce à l'application du SDED52, retrouvez l'emplacement des conteneurs les plus près de chez vous, dans toute l'intercommunalité, et les jours de passage du camion pour le sac noir, ainsi qu'un rappel des consignes de tri.



SCANNEZ CE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION :

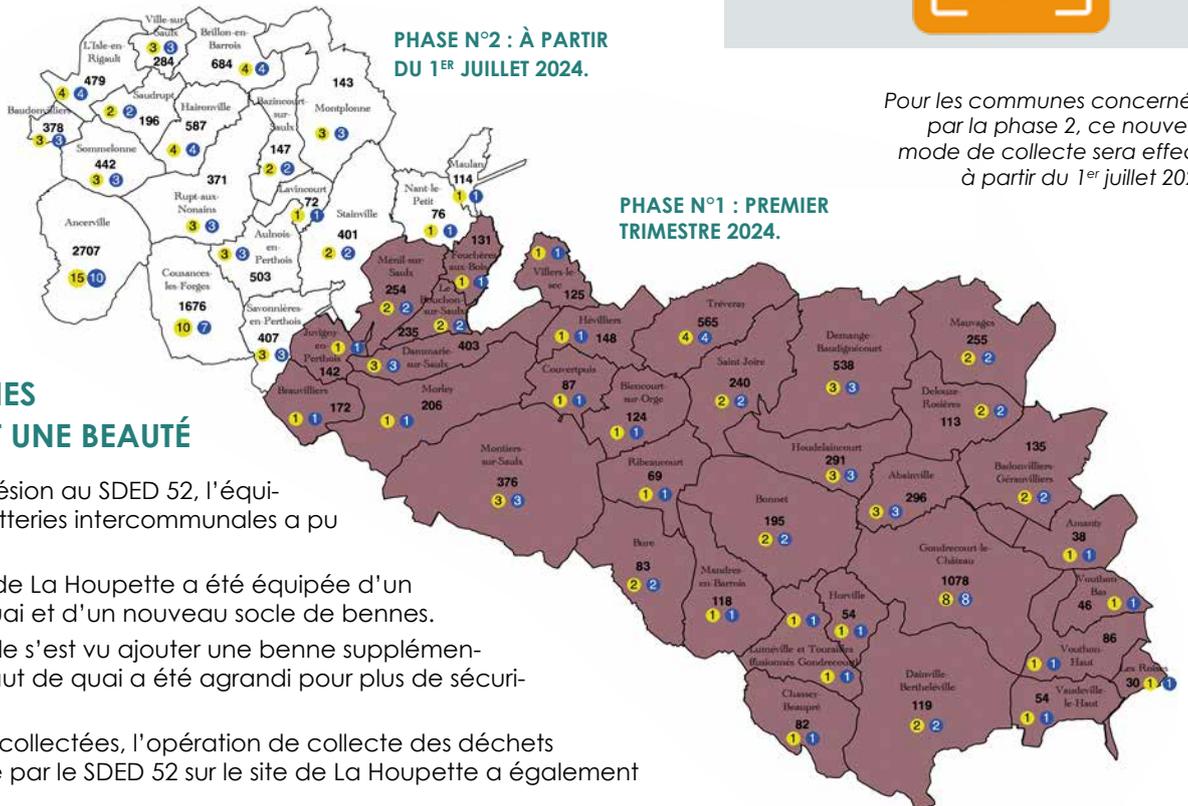


Pour les communes concernées par la phase 2, ce nouveau mode de collecte sera effectif à partir du 1^{er} juillet 2024.

LES DÉCHETTERIES SE SONT REFAIT UNE BEAUTÉ

Grâce à notre adhésion au SDED 52, l'équipement des déchetteries intercommunales a pu être amélioré :

- La déchetterie de La Houquette a été équipée d'un nouveau bas de quai et d'un nouveau socle de bennes.
- Celle d'Abainville s'est vu ajouter une benne supplémentaire à quai et le haut de quai a été agrandi pour plus de sécurité.
- Avec 18 tonnes collectées, l'opération de collecte des déchets amiantés organisée par le SDED 52 sur le site de La Houquette a également été un succès.





UN SOUTIEN POUR LES AIDANTS

Vous aidez un proche, et vous, qui vous aide ? La France compte près de 11 millions d'aидants et 69 % d'entre eux ne savent pas qu'ils le sont.

Les aidants contribuent à l'accompagnement pour l'autonomie et sont des acteurs indispensables du maintien à domicile. Les soutenir, les accompagner et leur proposer des temps de répit, c'est participer à leur qualité de vie et à la possibilité pour la personne aidée de rester chez elle. C'est aussi prendre en compte et contribuer à atténuer, autant que possible, la rupture dans la vie des aidants que peut occasionner la survenue du handicap et/ou de la dépendance de la personne aidée.

Pour être accompagné, conseillé ou soutenu dans cette situation d'aidant, plusieurs services sont disponibles, comme la Plateforme d'accompagnement des proches de personnes en situation de handicap :

PFR PH 55

43 Rue de Champagne à Bar-le-Duc

03 55 12 01 59 - pfr@lespep55.org

LES DIFFÉRENTS SERVICES À DISPOSITION DES AIDANTS



ACCUEIL DE JOUR « LES CO-TELLES » À ANCERVILLE : l'accueil de jour s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles apparentés ou d'une maladie neuro-dégénérative.

L'accueil de jour peut accueillir 12 personnes accompagnées par 3 professionnelles de santé du lundi au vendredi sauf le mercredi.

L'objectif est de soulager les familles en leur permettant un temps de répit mais aussi de maintenir le lien social pour la personne malade.

Contacts : 03 29 70 18 76
accueildejour@fede55.admr.org

INTERMAIDES 55 (Plateforme d'Accompagnement et de Répit pour les aidants familiaux de personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative ou en perte d'autonomie) : Cette plateforme propose de l'écoute individualisée, un soutien psychologique individuel, des groupes de paroles, du relayage, du répit à domicile, des haltes de répit/détente afin de pouvoir vous absenter en toute sécurité. De quelques heures à une journée voire maximum 3 jours-2 nuits. Interm'Aides 55 propose aussi des activités de détente et de loisirs : bien-être, visites, repas, voyages, etc.

Contacts : 03 29 75 49 91
intermaides55@fede55.admr.org
Site internet : www.intermaides55.fr

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE EN ÉTABLISSEMENT : c'est une formule d'accueil d'une personne âgée limitée dans le temps. Elle est comprise entre une semaine et un mois avec possibilité de renouvellement de manière non consécutive trois fois par an. Cet hébergement s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait de l'isolement, de l'absence des aidants, du départ en vacances de la famille, de travaux dans le logement, etc.

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) À ANCERVILLE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES : le service a une capacité d'accueil de 38 places et intervient sur les cantons d'Ancerville et de Montiers-sur-Saulx. Il est composé d'infirmières coordinatrices et d'aides-soignantes.

Les aides-soignantes du service exécutent les soins d'hygiène de leur compétence (lever, toilette, réfection du lit, prise de médicaments, change, prévention des escarres, coucher). L'infirmier libéral en convention avec le SSIAD effectue les soins techniques : injections, pansements, perfusions, etc.

Le service est financé en totalité par la Caisse d'Assurance Maladie du patient et il intervient sur prescription médicale.

Contacts : 03 29 75 38 11 // siad.ancerville@orange.fr

Il existe également un SSIAD à Gondrecourt-le-Château : 6^{ter} Rue du Panorama
Contacts : 03 29 89 63 86 // idessiad@mr-gondrecourt.fr

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER À VOTRE SERVICE (ESA) DU SUD MEUSIEN : le rôle de ce service est de maintenir ou développer les capacités cognitives, motrices et sensorielles ainsi que l'indépendance, l'autonomie et la communication, de conseiller sur l'aménagement du domicile, de maintenir et améliorer l'autonomie afin de retarder l'entrée en institution, etc.

Une infirmière et un ergothérapeute réalisent les premières visites à domicile pour définir les objectifs en lien avec le vécu du patient et de son aidant. Les assistantes de soins en gérontologie (ASG) réalisent les séances hebdomadaires en fonction des objectifs établis. 12 à 15 Séances sont prises en charge à 100 % par l'assurance maladie (renouvelable tous les ans selon des critères bien définis).

Contacts : 03 29 75 38 11 // siad.ancerville@orange.fr

**VOUS ÊTES PROFESSIONNEL MÉDICAL OU PARAMÉDICAL ET VOUS EXERCEZ HORS MAISON DE SANTÉ ?
NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE NOS SERVICES
POUR UNE PUBLICATION DANS UN PROCHAIN NUMÉRO :**

**ISABELLE CEREDA – COORDINATRICE DU CLS :
i.cereda@portesdemeuse.fr // 03 56 75 98 03**

LES AIDES POUR LES AIDANTS

- Le répit des aidants dans le cadre du plan d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- L'Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA) est une prestation familiale entrée en vigueur en 2020. Elle permet aux bénéficiaires de cesser ou réduire leur activité ou

leur recherche d'emploi pour s'occuper d'une personne dépendante ou handicapée.

- Des formations pour les aidants par des professionnels pour un meilleur accompagnement de leurs aidés.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL RENFORCÉE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



« Le magazine Horizon est un outil essentiel de communication concernant les services de santé disponibles sur le territoire. Vous y retrouvez tous les services existants visant à fournir des soins médicaux, préventifs et curatifs pour répondre aux besoins de la population locale. Des professionnels formés vous proposent un accompagnement individualisé adapté au quotidien de la personne dans le respect de ses envies, de ses possibilités et de son rythme de vie. Bénévoles et professionnels conjuguent leurs talents à votre service. »

Martine JOSEPH, Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales et du Contrat Local de Santé

Maison de santé intercommunale de L'Isle-en-Rigault.



Les locaux de l'actuelle Maison de santé d'Ancerville ne pouvant accueillir les divers professionnels concernés, une extension, un réaménagement des espaces actuels et la construction d'un nouveau bâtiment dentaire sont prévus. En parallèle de ce projet un réaménagement et une extension de la Maison de santé de L'Isle-en-Rigault sont également programmés.

Pour mener à bien la conception de ce projet évalué à plus d'un million d'euros

(HT), les élus communautaires ont retenu la candidature du cabinet d'architecture Eco2A (Châlons-en-Champagne).

Les travaux devraient démarrer à l'automne 2024 pour une livraison de ces nouveaux espaces à la fin de l'année 2025.

Un nouveau local infirmier sera également aménagé à Tréveray en 2024.

CONSULTATIONS GRATUITES DE PUÉRICULTURE

Des consultations gratuites de puériculture sont accessibles via les permanences PSMI (Promotion de la Santé Maternelle et Infantile - ex PMI) :

- Maison de santé de L'Isle-en-Rigault - 1, Petit Parc :
Tous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h à 12h - 03 55 25 01 23.
- Maison de santé d'Ancerville - 1, Allée Saint Martin :
Tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 9h à 12h.
- Maison de santé de Gondrecourt-le-Château - 3 bis, Place de la Corvée :
Tous les 1^{ers} jeudis du mois de 14h à 17h.
- Projet en cours sur la Maison de santé de Dammarie-sur-Saulx.
- Consultations médicales 0-6 ans à Cousances-les-Forges - Rue du Château (gratuites - sur rendez-vous) : 4^{èmes} mardis du mois.



Activité réalisée par La Caravane du Sport dans le gymnase intercommunal de Montiers-sur-Saulx.

PLACE AUX JEUX !

Le 29 juin prochain, la flamme olympique éclairera notre territoire de son passage ! A cette occasion, un village olympique sera créé sur le site d'arrivée à Gondrecourt-le-Château, avec des démonstrations sportives, des initiations, la présence de la Micro-Folie et la possibilité de s'adonner au e-sport.

Les associations sportives et culturelles de la Codecom sont mobilisées pour faire de cet événement un moment unique centré sur le lien et le partage :

- L'école de musique intercommunale animera le départ et l'arrivée de la flamme et proposera des animations musicales tout au long de la journée.
- Les écoles, les centres de loisirs et les EHPAD axent depuis déjà plusieurs mois leurs activités sur ces Jeux, avec la réalisation de décorations et d'œuvres qui seront exposées au village olympique. Dans les écoles et centres de loisirs, les enfants participent également à la semaine olympique afin de découvrir l'histoire des Jeux et la pratique de différents sports.
- L'école et le collège de Gondrecourt-le-Château ainsi que l'école d'Houdelaincourt organiseront des olympiades. Une façon de profiter toute l'année de l'effervescence des Jeux.
- Et toute l'année le Pôle Sport des Portes de Meuse s'implique pour les écoles, notamment au travers de notre animateur sportif qui intervient dans les écoles intercommunales.

Le parcours de la flamme sera dévoilé officiellement par le Comité d'information des Jeux au printemps 2024.

CARTON PLEIN POUR LA CARAVANE DU SPORT

La Caravane du sport a été reconduite avec succès sur l'année scolaire 2023/2024 puisque 12 enfants de l'école de Montiers-sur-Saulx s'y sont inscrits.

Promouvoir l'accès au sport à travers l'initiation à la pratique est l'une des priorités du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse. La Caravane du sport a été élaborée dans une optique globale d'animation, de sport-santé (lutte contre le diabète et autres maladies chroniques, la sédentarité, l'isolement...), d'intégration sociale et de réduction des inégalités territoriales en palliant l'absence d'équipement et d'encadrement sportif sur certains secteurs du territoire. Proposer un équipement mobile, qui vient aux habitants, est un moyen de donner accès aux sports aux personnes ayant des difficultés de mobilité.

Les activités proposées permettent notamment de développer l'adresse, l'équilibre et la motricité, mais aussi de pratiquer des sports innovants, des activités de santé bien-être, des sports collectifs, des jeux de raquettes ou des sports de nature.



Cette action s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé des Portes de Meuse. Elle est entièrement financée par l'ARS et portée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Meuse (CDOS 55). La Codecom a souhaité accompagner cette initiative en mettant à disposition son minibus pour raccompagner à leur domicile les enfants n'habitant pas Montiers-sur-Saulx.

« Le passage de relais de la flamme sur notre territoire est une belle occasion de promouvoir les associations sportives de la Codecom. Notre souhait est d'en faire un événement festif, qui mette à l'honneur à la fois le sport et la culture, avec un spectacle qui viendra clôturer cette journée. »

Sébastien LEGRAND, Vice-Président en charge de la Culture, du Sport et de la Vie associative.



ÉCUREY : LE MAGASIN DES MODÈLES ACCESSIBLE VIRTUELLEMENT

Une nouvelle vidéo vous invite à découvrir l'histoire du magasin des modèles de la fonderie d'art et d'ornement d'Écurey. Un lieu qui n'est visitable que virtuellement puisqu'il n'est pas accessible au public (sauf visites programmées). Nous vous invitons à le découvrir sans plus attendre !

C'est un voyage dans le temps que nous propose le magasin des modèles puisqu'il contient tout le passé de la fonderie d'Écurey. Cette histoire commence au 12^{ème} siècle : le seigneur de Joinville, Geoffroy III, y installe alors une abbaye cistercienne. Du 16^{ème} au 18^{ème} siècles, les moines qui y sont installés deviennent les premiers métallurgistes du Barrois. Ils s'appuient sur les ressources locales : l'eau du canal dévié de la Saulx pour activer les machines, le bois de la forêt pour le combustible, le minerai de fer pour alimenter la forge et extraire ainsi la fonte, qui servira à la fabrication des objets.

En 1876, Auguste SALIN rachète la fonderie et se spécialise dans la fonte d'art et d'ornement. De nouveaux bâtiments sortent de terre : halle, magasins industriels mais aussi une cité ouvrière avec école et chapelle.

Un magasin de modèles, c'est quoi ?

Ici sont conservés les modèles ayant servi à fabriquer les moules des statues et objets divers qui étaient réalisés par la fonderie, majoritairement en fonte : Vierge à l'enfant, poisson à la gueule béante, candélabre de ville, chapeyron rouge accompagné du grand méchant loup (l'une des statues réalisées à partir de ce modèle est toujours visible devant l'entrée du Pôle intercommunal de Montiers-sur-Saulx), etc. Les clients avaient le choix : la fonderie proposait un catalogue de 735 pages ! Tous les modèles y étaient référencés par catégorie (article de jardin, de ménage et religieux).

Peu de fonderies d'art ont su garder leurs collections. Beaucoup les ont vues être dispersées, détruites ou vendues après leur fermeture. C'est donc un patrimoine exceptionnel qu'il nous

est donné de préserver et de faire connaître.

Ce visioguide a pu être réalisé grâce à un travail partenarial effectué dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) dans le but de valoriser les savoirs et savoir-faire du territoire. Il a notamment impliqué la Cie Azimuts, les Férus d'Écurey et Innov'Stories.

Pour découvrir en images le magasin des modèles, le processus de fabrication des objets et toute l'histoire de la fonderie, scannez ce QR Code :



Tournage de la visite virtuelle consacrée au magasin des modèles de la fonderie d'art et d'ornement d'Écurey.

« Les visioguides sont un moyen ludique et très pratique pour faire découvrir la richesse de notre territoire : accessibles à tout moment, attrayants même pour les jeunes générations, plus durables qu'un panneau explicatif... C'est un outil interactif, évolutif, peu coûteux et dans l'air du temps ! »

Philippe ANDRÉ,
Vice-Président en charge du Tourisme.



UN EXCELLENT BILAN POUR L'OPAH 2018-2023 !

L'amélioration de l'habitat est un enjeu national et un axe fort de la politique locale de la Communauté de Communes des Portes de Meuse. C'est l'heure du bilan pour l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) 2018-2023, qui en a été le fer de lance.

L'OPAH des Portes de Meuse, lancée en 2018, s'est achevée en novembre 2023. Durant ces cinq années, 407 logements ont été améliorés dans le cadre de ce programme. Ces projets ont généré 8 850 000 euros de travaux pour les entreprises locales et mobilisé 5 213 000 euros d'aides.

Le rôle de l'OPAH ? Aider sous conditions les particuliers à réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Cette aide se traduit par l'octroi de subventions à la fois de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) mais aussi de la Communauté de Communes et de ses partenaires pour financer les travaux.

| INTERVENTIONS DES FINANCEURS | |
|---------------------------------------|--------------------|
| Financeurs | Montant |
| ETAT (ANAH) | 3 115 026 € |
| ETAT (Habiter Mieux) | 429 344 € |
| Département | 618 679 € |
| CC Portes de Meuse + Région | 395 744 € |
| Caisse de retraite | 248 493 € |
| Autre (Action Logement, MDPH, RBC...) | 405 343 € |
| TOTAL | 5 212 629 € |

Les 407 projets menés ont principalement porté sur des rénovations énergétiques (279) et ont aussi contribué à l'adaptation des logements des séniors (124).

L'OPAH a largement irrigué l'ensemble du territoire des Portes de Meuse avec 47 communes concernées par une opération, sur un total de 51 communes.

Au-delà de ces résultats, l'OPAH a aussi apporté de vraies réponses locales et en proximité, notamment dans le cadre des permanences et des visites à domicile, ainsi que par le service de conseil et d'information neutre, sans visée commerciale.

Ces résultats confortent l'intérêt du programme pour les habitants et le territoire, le Conseil communautaire a donc décidé de lancer un nouveau programme en 2024. Ce dernier devra tenir compte des nouvelles aides à l'amélioration de l'habitat qui, en ce début d'année, sont en train d'évoluer.

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ? Vous avez besoin d'aide ou de conseils ? Renseignez-vous le plus en amont possible (les aides n'étant pas rétroactives) auprès du CMAL ou de nos services :

CMAL : 03 29 79 23 10 - meuse@solihha.fr

**Codecom des Portes de Meuse : 03 29 75 97 40
f.pozzi@portesdemeuse.fr**

En complément du volet financier, l'OPAH apporte aussi un accompagnement complet et gratuit pour les habitants, assuré par Soliha Meuse (Centre Meusien d'Amélioration du Logement - CMAL) avec :

- Des informations personnalisées.
- Des aides techniques : conseils gratuits et neutres pour les travaux à réaliser, bilans énergétiques et montage des projets.
- Une assistance administrative : constitution et suivi des différents dossiers.

| DOSSIERS | |
|-----------------|------------|
| Type de travaux | Nombre |
| Travaux Lourds | 4 |
| Energie | 279 |
| Autonomie | 124 |
| TOTAL | 407 |

ÉVOLUTION DE L'ÉTIQUETTE-ÉNERGIE DES LOGEMENTS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE CADRE DE L'OPAH DES PORTES DE MEUSE :

| Étiquettes | Avant | Après |
|------------|-------|-------|
| A | | 1 |
| B | | 31 |
| C | 15 | 89 |
| D | 55 | 111 |
| E | 64 | 26 |
| F | 79 | |
| G | 45 | |

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Les excellents résultats de l'OPAH qui s'est terminée en 2023 ont naturellement conduit les élus à engager une nouvelle opération, sur 3 ans, dès 2024. »

Dès qu'elle sera dotée de 3 PLUi approuvés sur son territoire, la Codecom des Portes de Meuse lancera une nouvelle étude visant à harmoniser ces 3 documents en un PLUi unique qui définira les règles d'occupation et d'aménagement de la totalité de ses 51 Communes. »

Bernard HENRIONNET, Vice-Président en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Mobilité

LE PLUI : CARTOGRAPHIE DES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un ensemble de communes, fixe les règles d'occupation et d'aménagement des sols. Si ses tenants et aboutissants peuvent sembler abstraits, il joue pourtant un rôle essentiel dans l'aménagement pérenne du territoire et le quotidien des habitants.

Un PLUi peut sembler contraignant ! En réalité, il est là pour protéger l'environnement et les ressources d'un territoire, tout en favorisant le développement de ce dernier au travers d'un aménagement cohérent tenant compte d'une diversité d'enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement, etc.).

Véritable boîte à outils, le PLUi est aussi un vecteur majeur de retranscription des projets communaux et intercommunaux. Il favorise ainsi l'émergence d'un projet de territoire partagé permettant de reprendre la main sur les possibilités de développement. Parce que chaque territoire est différent, et qu'il est nécessaire de permettre son développement, tout en préservant ses richesses, en aboutissant à une meilleure connaissance du territoire, le PLUi permet d'en identifier plus facilement les opportunités et les contraintes.

Le PLUi vise à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte :

- les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités locales,

- les besoins des habitants,
- les ressources du territoire.

Le PLUi conjugue les dimensions sociales, économiques et environnementales, dont la gestion de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Il constitue un outil pour encadrer les travaux de réhabilitation ou de construction neuve : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols. Il est donc à consulter avant tout projet de construction ou de rénovation de logement, entre autres !

Il est consultable en Mairie et directement disponible sur le site : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE PLU ET PLUI ?

Le PLU concerne une seule commune, tandis que le PLUi est géré au niveau de l'intercommunalité.

Pour éviter la concurrence entre communes, faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des res-

sources et de pénurie de logements, le niveau communal n'est aujourd'hui plus systématiquement le plus approprié. Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste. L'intercommunalité est donc souvent l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de mobilité, d'où l'intérêt du PLUi.

3 PLUI POUR LES PORTES DE MEUSE

Héritage des anciens territoires intercommunaux, pour l'heure, la Communauté de Communes des Portes de Meuse est couverte par deux PLUi (secteur Saulx et Perthois et secteur Haute-Saulx) qui s'appliquent sur 33 communes.

Le troisième et dernier PLUi (secteur Val d'Ornois), est aujourd'hui en phase d'approbation. Dans le courant du premier trimestre 2024, la Communauté de Communes des Portes de Meuse devrait ainsi être entièrement couverte par trois PLUi. Par conséquent, les 51 communes du territoire intercommunal seront couvertes par un document d'urbanisme, une démarche encore rare en milieu rural.



Extrait d'un plan de zonage : commune de Demange-Baudignécourt



Méandres de l'Ornain



À VOS AGENDAS !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE MARS À MAI 2024 (PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

>> Jeudi 14 Mars

Together

ÉCUREY – LE CCOUAC

Par la compagnie Théâtre du Prisme. Forcé de cohabiter pendant le confinement, un couple tente de tenir, au bord de la rupture. Deux comédiens remarquables au centre, et nous de part et d'autre de la scène, pris dans les remous de leur intimité, au cœur d'un tourbillon bouleversant, d'une dispute épique, entre humour, désamour et cruauté !

Cie Azimuts

Réseau 1000 plateaux

ACB Scène Nationale

>> 22 Mars 2024

Forum emploi

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

(SALLE DE LA CARRIERE)

2^{ème} Édition du Forum emploi Insertion et Mobilité à Gondrecourt-le-Château

Communauté de Communes des Portes de Meuse

>> Vendredi 29 Mars

Ciné concert

ANCERVILLE (À PRÉCISER)

Cinéma burlesque en Noir et Blanc accompagné par le compositeur et pianiste Mathieu Regnault. Horaire à suivre.

>> 14 Avril 2024

La Férobois

ÉCUREY (MONTIERS-SUR-SAULX)

La fameuse randonnée Incontournable de la Férobois revient en 2024, au départ du site intercommunal d'Ecurey : des circuits pédestres, équestres et VTT vous seront proposés. Toutes les informations seront disponibles sur notre site web (circuits, tarifs, inscriptions, etc.) : www.portesdemeuse.fr

Communauté de Communes des Portes de Meuse

Réflexe Organisation

>> Du 15 au 19 avril

Semaine POÉMA

SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE MEUSE

>> Vendredi 19 avril

Astro-Poésie

GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

Le Festival POÉMA s'associe à La Médiathèque de Gondrecourt-le-Château et à la Codecom pour accueillir une résidence d'Artiste avec Mélanie Leblanc, Auteure de poésie. Lectures et ateliers dans plusieurs lieux : écoles, collège, bibliothèques, lieux associatifs. Soirée Astronomie et poésie à la Médiathèque le vendredi 19 avril.

Communauté de Communes des Portes de Meuse

Médiathèque de Gondrecourt-le-Château

>> Mercredi 24 avril

COUSANCES-LES-FORGES

& Vendredi 26 avril

DEMANGE-BAUDIGNÉCOURT

L'affaire est grave

Un étranger amnésique arrive dans un petit royaume imaginaire perdu dans les nuages et chamboule toute cette belle organisation... Adaptation réussie de la BD de Lewis Trondheim par le Cirque Gone dans une salle de théâtre installée dans une remorque de camion.

Communauté de Communes des Portes de Meuse

Cie Azimuts

Réseau 1000 plateaux

ACB Scène Nationale

>> 5 Mai 2024

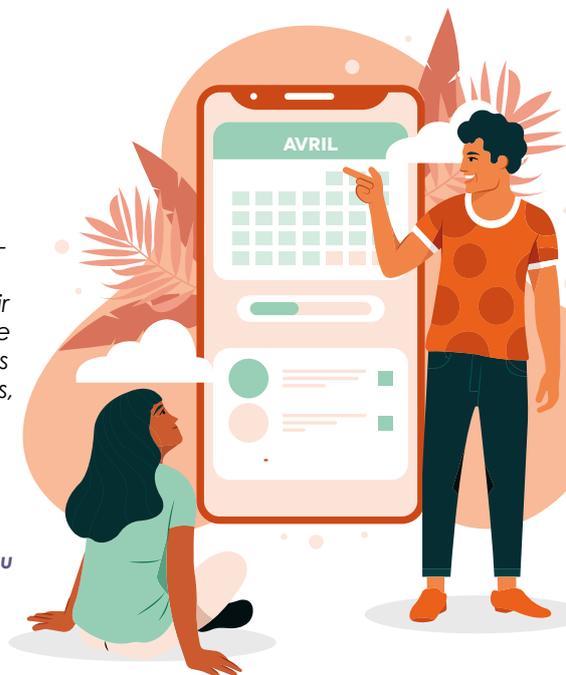
La Paris-Saigon

JOVILLIERS (ABBAYE - STAINVILLE)

Récemment labélisée « Randonnée Incontournable » par l'Office de Tourisme Sud Meuse, cette randonnée historique du territoire vous proposera de nouveaux circuits au départ de l'abbaye de Jovilliers en 2024 : plus d'informations seront bientôt disponibles sur le site internet de l'OT Sud Meuse : www.tourisme-barleducudsudmeuse.fr

Jovilliers Echanges et Culture

Comité des Fêtes de Ménil-sur-Saulx



>> Samedi 18 mai

Le grand écart

MONTIERS-SUR-SAULX
(BERGERIE DE LA FERME)

Un voyage plein d'humour et tendre entre une enfance à la ferme, le tour de France et une passion pour la comédie, Max Bouvard nous entraîne dans un récit foisonnant, drôle et émouvant, une odyssée personnelle et universelle, la construction d'un parcours de vie.

Communauté de Communes des Portes de Meuse

Cie Azimuts

Réseau 1000 plateaux

ACB Scène Nationale

>> 25-26 Mai 2024

Festival Mai du Son

MONTIERS-SUR-SAULX

Le festival intercommunal de musiques actuelles revient pour une 5^{ème} édition, avec de nombreux groupes professionnels, plusieurs scènes et la participation de l'Ecole Intercommunale de Musique des Portes de Meuse, en accès libre et gratuit, plus d'informations bientôt disponibles sur notre site web : www.portesdemeuse.fr

Communauté de Communes des Portes de Meuse